

APPEL

à tous les personnels de l'Education, de la Recherche, de la Culture

A

ujourd'hui, 15 avril, une nouvelle fédération de l'éducation, de la recherche, de la culture, la (...) voit le jour.

Elle naît de la volonté unitaire de tous ceux, syndiqués de toutes sensibilités, syndicats, sections départementales, courants de pensée, qui ont combattu l'éclatement de la F.e.n. organisé contre l'avis de la très grande majorité des adhérents.

Elle s'affirme comme une force syndicale, fédérale, unitaire, pluraliste et démocratique, résolument indépendante des gouvernements, des partis, des organisations religieuses ou idéologiques.

D'ores et déjà (...) syndicats regroupant plus de (...) adhérents, 3 tendances, 29 sections départementales de l'ex-F.e.n., participent à la fondation de cette fédération. D'autres les rejoindront notamment jusqu'au premier congrès fondateur qui aura lieu d'ici un an.

Cet appel s'adresse donc à tous, enseignants, universitaires, éducateurs de justice, personnels ouvriers, d'entretien ou de maintenance, d'administration ou de gestion, d'inspection, agents ou cadres, infirmier(ère)s ou personnels de santé, assistantes sociales, techniciens, conseillers psychologues, chercheurs... Tous peuvent aujourd'hui participer à la construction d'une nouvelle fédération qui sera ainsi leur fédération et qui affirme d'emblée sa volonté de contribuer à l'unité du mouvement syndical.

L'unité des personnels de l'éducation, de la recherche et de la culture est une exigence et une nécessité pour assurer une défense efficace de leurs revendications de salariés et d'acteurs de services publics très concernés par l'éducation, la formation, la recherche, la culture, la justice. Car tous, quel que soit notre statut, notre catégorie ou notre métier, nous contribuons, directement ou indirectement, à une mission commune d'éducation.

Dans nos différents secteurs, des problèmes importants continuent à ne pas trouver de solutions. Des projets dangereux menacent le service public et les personnels qui y travaillent. Le chômage, la précarité, la marginalisation ravagent des millions de vies. Ils engendrent la violence. A l'heure où devraient s'ouvrir d'immenses perspectives de progrès, l'horizon de centaines de milliers de jeunes est sombre et incertain.

Il est impératif et urgent de nous rassembler pour construire ensemble cette nouvelle fédération. Lieu de débat et d'élaboration réunissant tous ceux qui la construisent, elle doit répondre ainsi aux attentes de tous, être une force syndicale efficace pour nos revendications communes, pour contribuer, dans l'unité avec d'autres, à ouvrir des perspectives émancipatrices. C'est ainsi que le syndicalisme peut être un pôle attractif pour tous, ceux qui l'ont quitté ces dernières années, les jeunes qui entrent dans nos professions.

Nous proposons de construire un nouveau fédéralisme, source de nouvelles solidarités, d'une identité commune respectueuse de celle de chaque syndicat,

du pluralisme et de la démocratie, un fédéralisme qui redonne le rôle moteur aux syndiqués. Nous proposons de rompre définitivement avec les pratiques d'hégémonie d'une catégorie, d'un syndicat ou d'une tendance. Aux pratiques de normalisation et d'exclusion qui ont détruit la F.e.n., nous voulons substituer celles du dialogue, de la prise en compte. Nous donnons en même temps à tous la garantie démocratique que les décisions fédérales respecteront les mandats fondamentaux que tel ou tel syndicat aura reçu de ses syndiqués.

Les statuts transitoires qui sont déposés aujourd'hui sont déjà le fruit d'une détermination commune qui s'est affirmée au sein des comités de liaison unitaires.

Le débat démocratique associant tous les syndiqués, qui va s'engager dans les douze prochains mois doit marquer ces premiers actes et lui permettre de jouer un rôle de premier plan, de soutenir les efforts des syndicats qui en seront membres pour renforcer leur représentativité lors de prochaines élections professionnelles.

Consultés, les syndiqués lui donneront des statuts définitifs et des lignes de force porteurs d'un renouveau et d'une nouvelle dynamique syndicale au plan national comme au plan local.

La (...) est et sera :

UNITAIRE,

ce qui impose le plein respect du pluralisme et des diversités. En donnant la primauté au dialogue et à l'écoute mutuelle, elle cherchera à dégager l'unité profonde des préoccupations des personnels et à faire prévaloir les solidarités.

INDEPENDANTE

des partis et des gouvernements parce que capable d'offrir le cadre d'une élaboration par les syndiqués eux-mêmes de ses revendications et de ses propositions et respectueuse des principes énoncés par la Charte d'Amiens.

DEMOCRATIQUE

parce qu'elle permettra à tous, syndiqués et personnels, d'être partie prenante de tous les aspects de la vie syndicale, de l'élaboration des revendications aux prises de décisions, de la transparence des négociations à l'appréciation des résultats, des réunions des instances syndicales élues à tous les niveaux au contrôle de ceux qu'ils mandatent.

PLURALISTE

et scrupuleusement respectueuse de la volonté de souveraineté des syndicats nationaux, de l'autonomie des structures syndicales, du droit de tendance. Offrant à tous la garantie de rester maître de ses choix, créant le cadre d'une complémentarité dynamique entre les syndicats nationaux de la fédération, elle permettra l'émergence d'un véritable point de vue fédéral, fruit d'une élaboration collective, dans lequel chacun pourra se reconnaître.

AMBITIEUSE

pour le service public et les personnels qui y travaillent.

OUVERTE

à tous ceux qui, dans la diversité de leurs métiers comme de leur expérience syndicale veulent participer à cette création démocratique de l'outil fédéral dont les personnels ont besoin.

DETERMINEE

à assurer le droit à l'éducation, la défense et la promotion du service public et de la laïcité.

PROCHE

des adhérents, de leur métier et de leurs préoccupations professionnelles.

AUTONOME

aujourd'hui, parce qu'elle est le cadre qui permet d'assumer nos choix d'unité, de pluralisme et de diversité.

SOUCIEUSE DE CONTRIBUER A L'UNITE DU MOUVEMENT SYNDICAL,

à son renforcement autour des solidarités du monde du travail, attentive à ses expériences, ses recherches dans la voie d'une réunification d'ensemble des forces syndicales de notre pays, favorisant l'unité d'action sans exclusive, les pratiques communes, les réflexions partagées.

Nous proposons de construire un nouveau fédéralisme, porteur de notre espérance d'un renouveau et d'une nouvelle dynamique syndicale.

Nous proposons deux étapes :

a) un cadre fédéral transitoire pour permettre la reconnaissance de la représentativité de tous, favoriser l'action, les initiatives en direction des pouvoirs publics à tous les échelons, pour engager un débat démocratique et pluraliste avec les syndiqués de tous les syndicats et les sections départementales sur ce que doit être la fédération et préparer ainsi le congrès fondateur.

Les statuts transitoires affirment l'objectif de promouvoir un syndicalisme unitaire et indépendant, démocratique et pluraliste, riche de l'expérience des comités de liaison unitaires.

Il est le fruit d'un travail collectif méthodique prenant appui sur une large concertation conduite dans le cadre du comité de liaison unitaire national.

Les statuts définissent des règles transitoires applicables jusqu'au congrès fondateur.

Elles concernent le fonctionnement, la composition des organismes délibératifs, les modes de représentation des syndicats et des tendances dans ces organismes, les moyens financiers, les modalités de préparation et de composition du congrès fondateur, et des modalités de décision de la majorité qualifiée.

Elles tracent un cadre fédéral qui incite à la recherche de larges convergences, rejette toute hégémonie et évite toute minorité de blocage.

Elles offrent la garantie à chaque syndicat national qu'il ne pourra voir opposer une décision de la fédération à ses mandats fondamentaux et aux choix essentiels exprimés par les syndiqués.

b) le congrès fondateur, pour adopter les statuts définitifs et doter la fédération d'axes revendicatifs à partir du débat démocratique et de la consultation des syndiqués.

Nous voulons développer à tous les niveaux l'expérience du travail en commun, rassembler, engager des pratiques nouvelles pour favoriser de véritables synthèses revendicatives et donner à tous la force d'une ambition revendicative.